

MIGRATIONS ALTERNANTES



Le périmètre d'observation du dispositif de suivi des dynamiques territoriales de la Vallée de la Seine correspond à celui défini dans le décret n°2013-336 du 22 avril 2013. Il comprend 9 départements, dont 4 départements normands (Manche, Calvados, Seine-Maritime et Eure) et 5 départements de l'ouest francilien (Val d'Oise, Yvelines, Hauts-de-Seine, Paris et Seine-Saint-Denis).

Les navettes domicile-travail permettent d'appréhender les territoires attractifs où se situent les pôles d'emplois importants et les territoires plus résidentiels d'où partent les actifs. Avec près de 5,7 millions d'emplois en 2014, l'Île-de-France a un poids prépondérant dans les échanges de la Vallée de la Seine. Les Franciliens, plus particulièrement les Parisiens et ceux qui résident en petite couronne, utilisent massivement les transports en commun pour aller travailler tandis que les Normands sont davantage dépendants de leur voiture.

PÔLES ÉCONOMIQUES MAJEURS, PARIS ET LES HAUTS-DE-SEINE ATTIRENT DE NOMBREUX ACTIFS

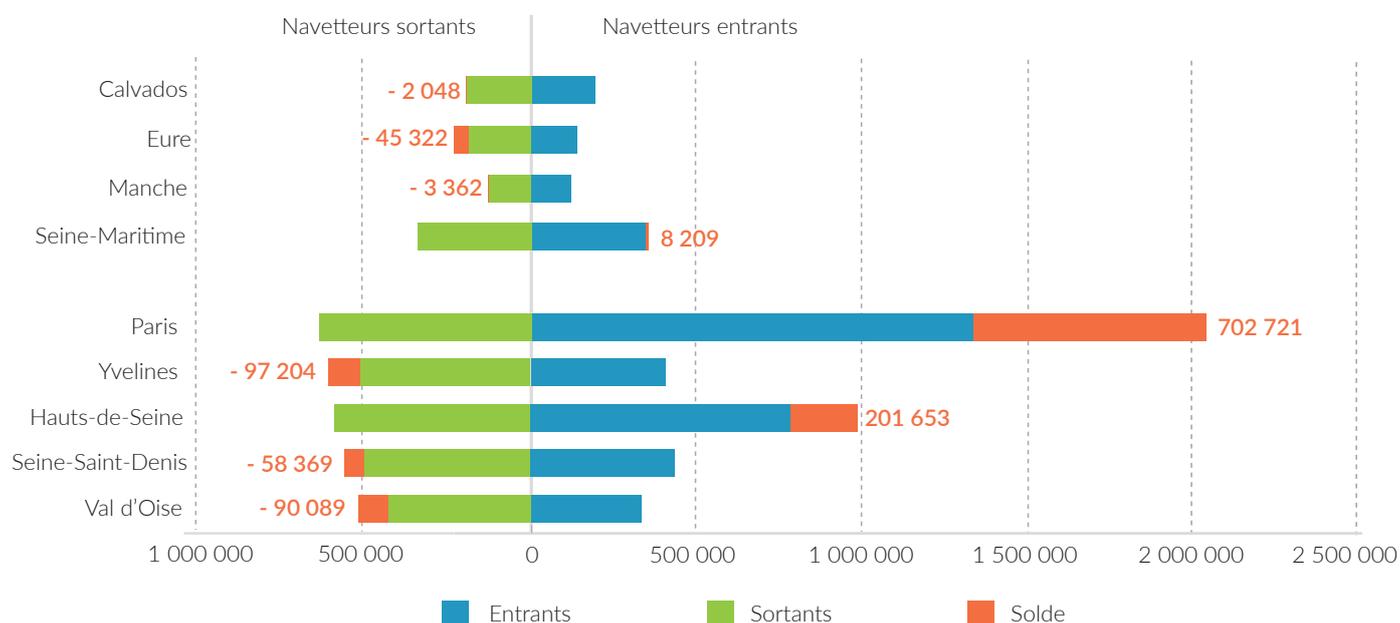
72 % des actifs occupés dans la Vallée de la Seine en 2014 quittent leur commune de résidence pour se rendre à leur travail
66 % en France métropolitaine

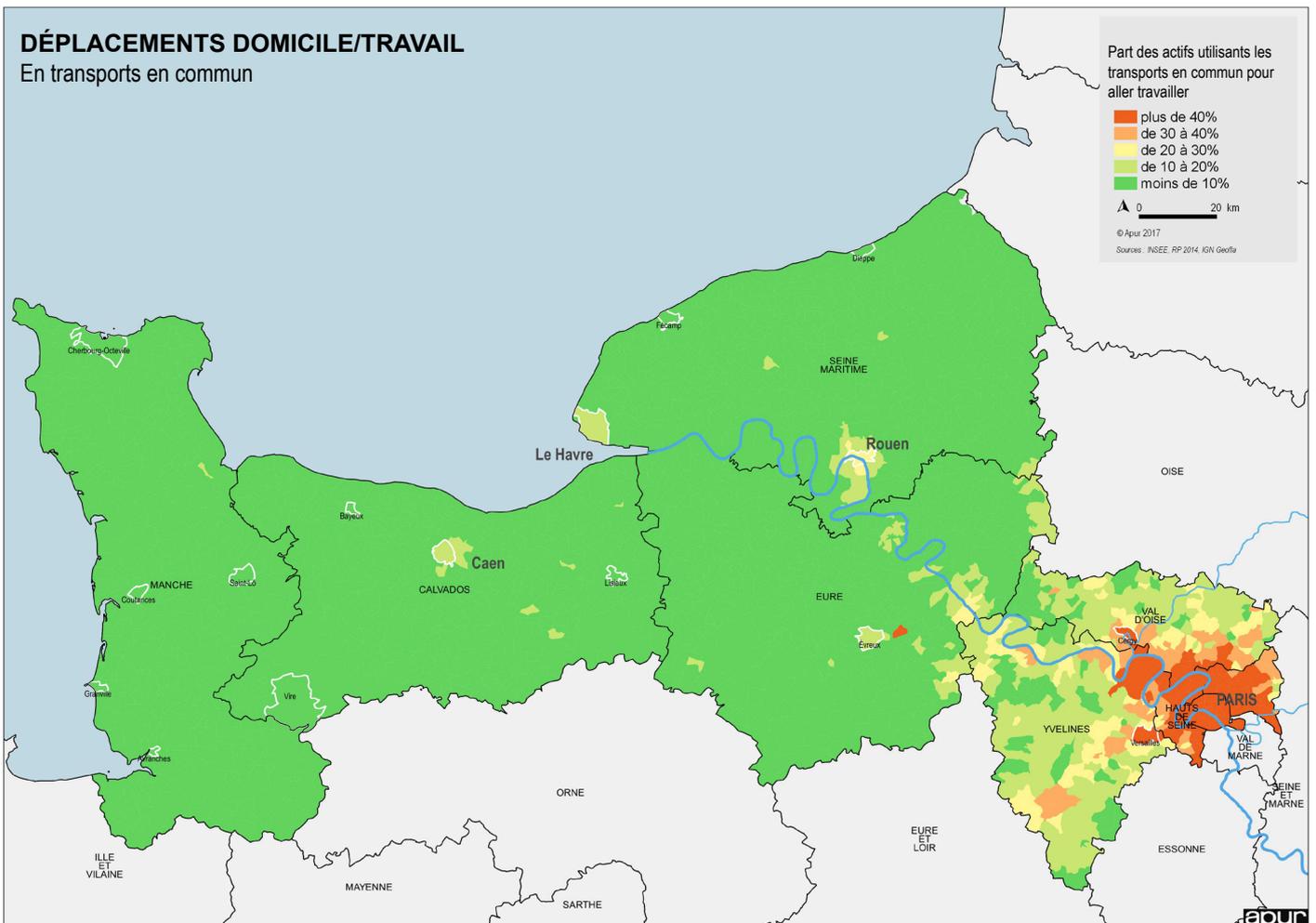
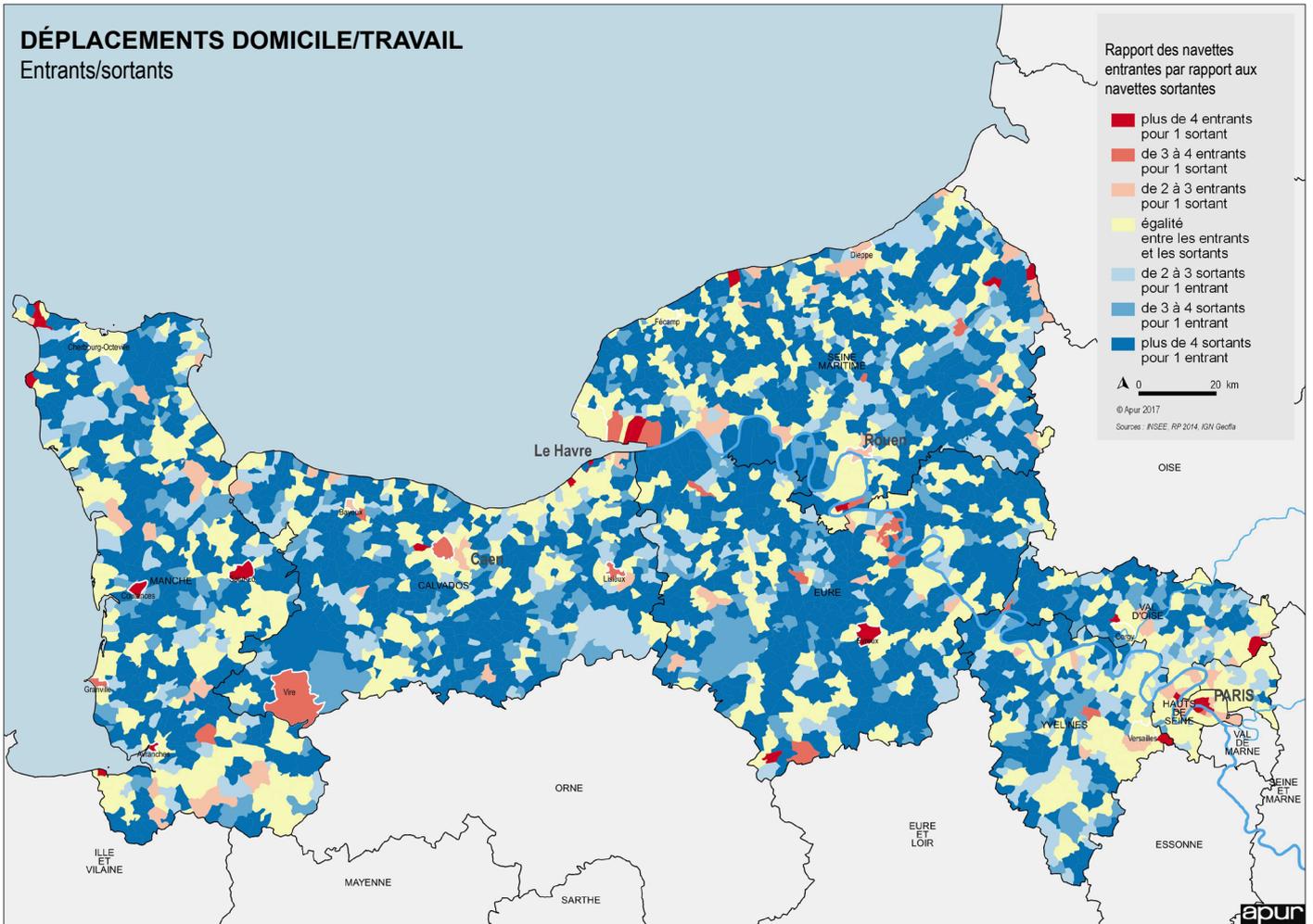
Dans la Vallée de la Seine, 3 475 078 actifs quittent leur commune de résidence pour se rendre à leur travail soit 72 % de ces actifs occupés. Les déplacements domicile-travail ont des caractéristiques différentes selon le département étudié.

Dans les départements normands, la Seine-Maritime est le seul département qui compte plus d'entrants que de sortants. Dans la Manche, l'Eure et le Calvados, la situation est inversée.

Dotés de pôle d'emplois majeurs, l'Île-de-France attire des navetteurs au-delà de ses limites régionales. À Paris et dans le département des Hauts-de-Seine, le solde de navetteurs entrants est largement positif avec respectivement plus de 200 000 et 700 000 navetteurs en plus. Les départements de la grande couronne (Yvelines, le Val d'Oise) font quant à eux office de secteurs périurbains où de nombreux actifs résident. Ils concentrent davantage de sorties que d'entrées dans le cadre des navettes domicile-travail.

NAVETTEURS ENTRANTS ET SORTANTS DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA VALLÉE DE LA SEINE

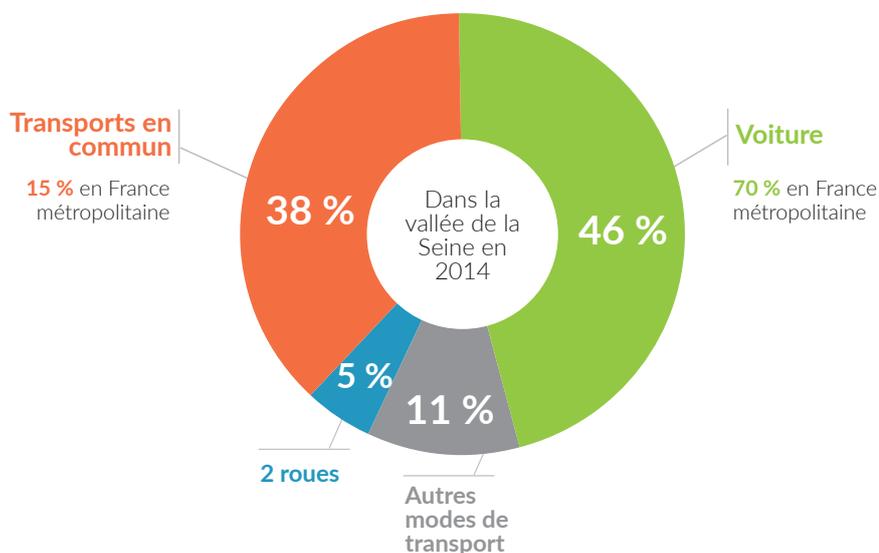




LES FRANCILIENS UTILISENT MASSIVEMENT LES TRANSPORTS EN COMMUN POUR ALLER TRAVAILLER ALORS QUE LA VOITURE EST AU CŒUR DES DÉPLACEMENTS POUR LES NORMANDS

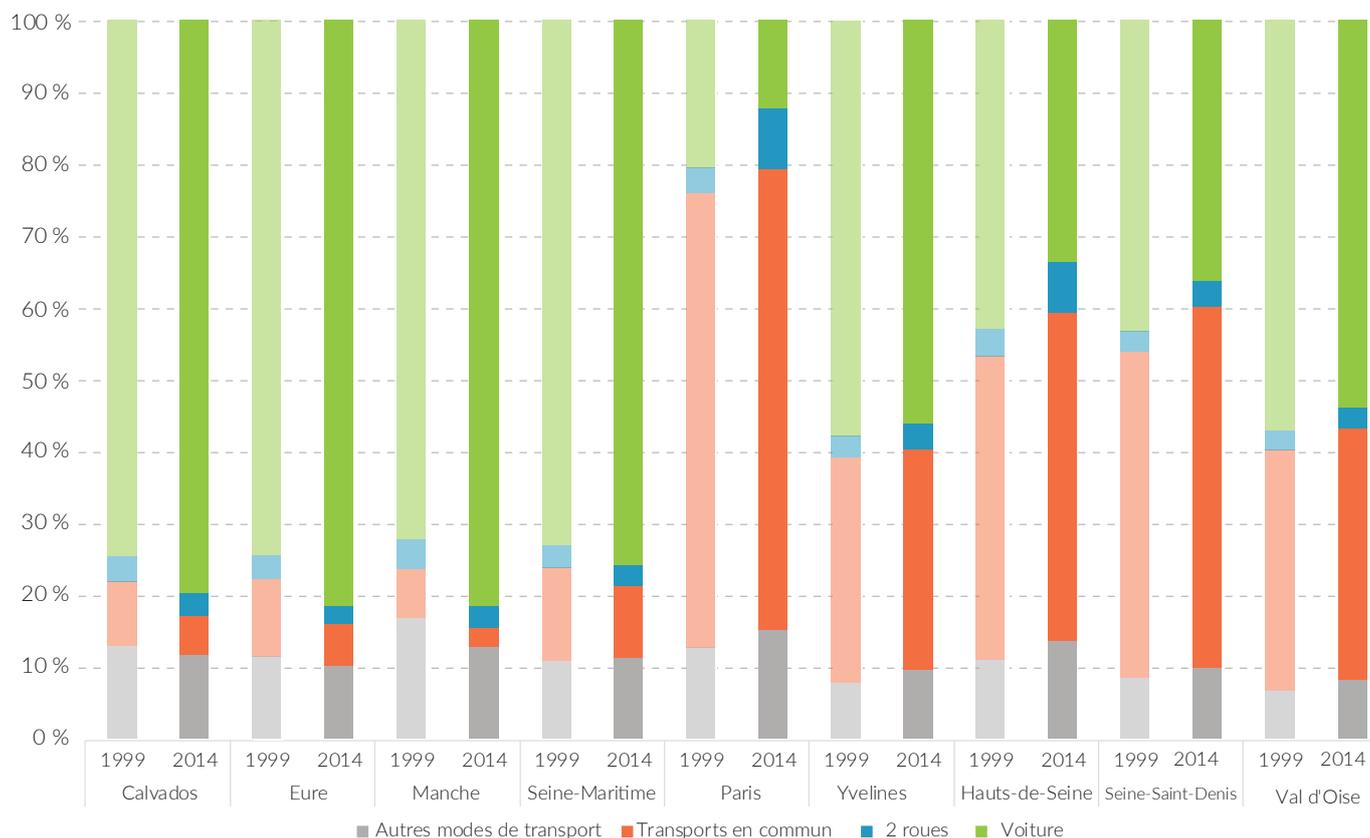
PARTS MODALES DES ACTIFS OCCUPÉS

Pourcentage des actifs occupés se rendant au travail par mode de transport.



À Paris, en Seine-Saint-Denis et dans les Hauts-de-Seine, les actifs ayant un emploi sont plus nombreux en proportion à utiliser les transports en commun pour aller travailler. Ce taux atteint 64 % dans la capitale. À l'inverse, dans les départements normands, plus de huit actifs sur dix se rendent en voiture sur leur lieu de travail. Depuis 1999, l'usage de la voiture baisse dans tous les départements franciliens alors qu'il continue d'augmenter ailleurs.

LES MOYENS DE TRANSPORTS UTILISÉS PAR LES ACTIFS OCCUPÉS DANS LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL





UN TAUX DE MOTORISATION PLUS FAIBLE EN ÎLE-DE-FRANCE QU'EN NORMANDIE

0,90 voiture par ménage
en moyenne dans la Vallée de la Seine
en 2014

0,89 en 1999



67 % des ménages
ont au moins
une voiture

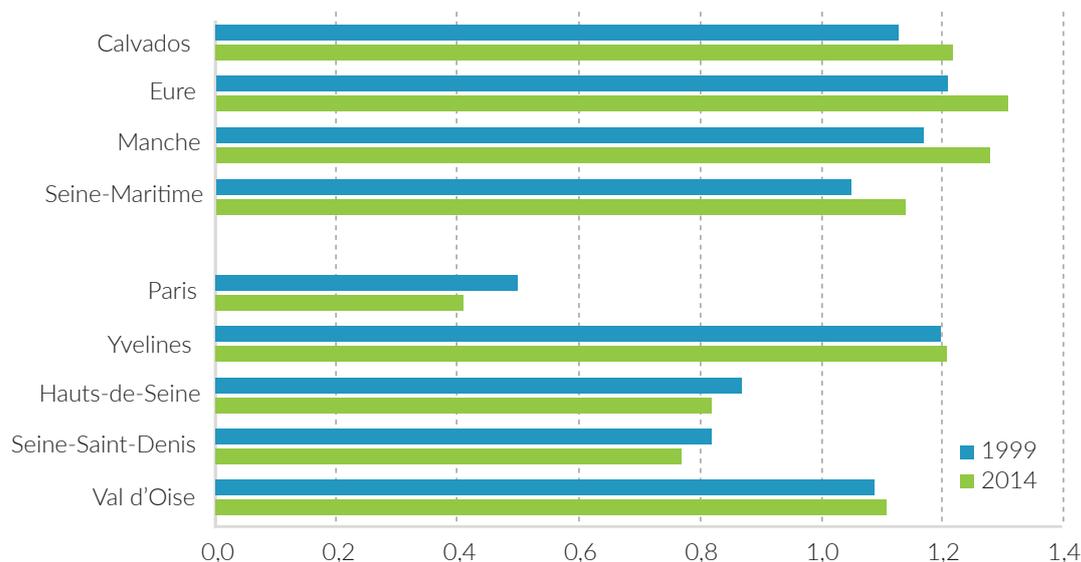
dans la Vallée de la Seine en 2014
69 % en 1999

1,16 en France métropolitaine
en 2014

81 % en France métropolitaine
en 2014

En Île-de-France, où l'usage des transports en commun est plus important, le taux de motorisation est *a contrario* plus faible notamment dans le centre de l'agglomération. Néanmoins, si l'offre de transports est déterminante dans le taux d'équipement des ménages, d'autres facteurs peuvent intervenir tels que leurs revenus. On constate de fortes disparités entre les différents départements qui composent la Vallée de la Seine : ce taux est inférieur à 0,85 à Paris, dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis alors qu'il est supérieur à 1,2 dans le Calvados, la Manche et l'Eure. La voiture reste au cœur des déplacements des Normands.

ÉVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE VOITURE PAR MÉNAGE ENTRE 1999 ET 2014



Sources

Insee, recensement 2014.

Insee, recensements de 1999 et 2014.



Éditeur : AURH (MM-LA-AGA) - Septembre 2017 / Réalisation : AURH (CC) / Contenu : APUR

Réalisé par la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine :

Avec le soutien de :

